



Tous dans l'action

le mardi 05 octobre 2021

À l'heure où la France tente de sortir d'une des pires crises sanitaires de son histoire, à l'heure où la situation sociale appelle à des mesures fortes visant notamment au renforcement de notre modèle social, le président de la République et son gouvernement accélèrent leur politique libérale et annoncent de nouveaux reculs sociaux.

Depuis le premier jour de la crise, les salariés répondent « présents » et permettent au pays de continuer à tourner, et notamment, ceux qui nous soignent, ceux qui nous transportent, ceux qui nous livrent, ceux qui nettoient nos rues, ceux qui construisent nos maisons et nos routes, ceux qui accompagnent nos enfants et ceux qui prennent soin de nos aînés, ceux qui maintiennent ouverts les commerces essentiels... Et aujourd'hui, quelles perspectives d'avenir pour les travailleurs : pas d'**augmentation des salaires**, pas de reconnaissance des pénibilités, pas de revalorisation des métiers... Le gouvernement confirme ses attaques contre l'assurance chômage, le système de santé, la sécurité sociale.

Il est temps d'en finir avec ce mépris !

Dans les entreprises et les **services publics**, organisons-nous et agissons. Il est temps d'en finir avec les inégalités et l'accroissement indécent des richesses pour une infime minorité qui, entre mars 2020 et mars 2021, ont vu leur fortune augmenter de 170 milliards d'euros, soit une hausse moyenne de + 40 %, lorsque le Smic n'a augmenté que de 0,99 % au 1er janvier 2021 ! Pas un jour ne se passe sans que des **emplois** ne soient supprimés dans l'industrie ou les services publics. Le gouvernement, aux ordres du patronat, est responsable de cette fracture sociale grandissante.



Le 5 octobre, investissons cette date comme l'occasion de se faire entendre « en grand » !

De plus en plus surveillés et contrôlés, il faut aujourd'hui le passe-sanitaire pour aller boire un café, il faut être vacciné pour accueillir du public, des clients, des usagers et des patients... Force est de constater que cette exigence de contrôle ne s'applique pas aux milliards d'euros qui ont été versés aux entreprises, sans garantie sur le maintien de l'emploi à minima et les **conditions de travail**.

Le 5 octobre, imposons :

- ✓ une politique de **retour au plein-emploi** par un moratoire sur la fermeture des entreprises,
- ✓ un veto des représentants des salariés sur les plans de licenciements,
- ✓ la diminution du temps de travail à **32 heures**,
- ✓ des **investissements** massifs dans les filières industrielles ainsi que dans l'enseignement et la recherche,
- ✓ la conditionnalité des aides publiques versées aux entreprises et leur remboursement en cas de suppression d'emplois...
- ✓ un renforcement de notre **système de retraite par répartition** à prestations définies avec un âge de **départ à 60 ans à taux plein**, des départs anticipés pour les métiers pénibles, la prise en compte des études et de la période de recherche d'un premier emploi,
- ✓ une **augmentation générale des salaires et des minima sociaux, un Smic à 2000 €**, le dégel du point d'indice dans la fonction publique et les entreprises publiques...
- ✓ la revalorisation des grilles salariales avec une **négociation loyale** des conventions collectives
- ✓ le développement de notre **protection sociale** avec un financement à la hauteur des enjeux dont, notamment, l'arrêt des exonérations patronales, le remboursement à **100 % des frais de santé** par la Sécurité sociale, la création d'une sécurité sociale professionnelle...
- ✓ une véritable **égalité professionnelle et salariale** entre les femmes et les hommes avec des dispositifs contraignants pour les entreprises, le renforcement des contrôles et la mise en place de sanctions dissuasives, la fin des contrats à temps partiels de moins de 24 heures, la revalorisation des métiers à prédominance féminine.

POUR LE PROGRÈS SOCIAL,
ORGANISONS-NOUS,
RASSEMBLONS-NOUS ET MOBILISONS-NOUS !
LE 5 OCTOBRE 2021,
AGISSONS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION !

Départ du Champ de Foire à 14 h à Bourg en Bresse



Union Départementale CGT de l'Ain

3, impasse Alfred Chanut | 01000 Bourg en Bresse | tél : 04 74 22 16 48 | Fax : 04 74 22 11 60 | E.mail : ud1@cgt.fr | www.cgtain.org
Adresse postale : BP 92 | 01003 Bourg en Bresse cedex